

14 janvier 2009 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique gouvernementale en matière de sécurité publique, à Orléans le 14 janvier 2009.

Mesdames les Ministres,
Chère Michèle ALLIOT-MARIE,
Chère Rachida DATI,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,

J'ai décidé, en ce début d'année 2009, d'aller sur le terrain présenter mes vœux aux femmes et aux hommes qui oeuvrent dans les secteurs clés de la vie économique et sociale. Aujourd'hui, à Orléans, c'est vous tous, qui avez la lourde charge d'assurer la sécurité des Français que, j'ai souhaité rencontrer pour vous exprimer la gratitude de la nation et pour vous dire ce que l'on attend de vous.

Nous vivons une période difficile, marquée par une crise financière puis économique d'une exceptionnelle gravité, qui a provoqué chez les Français un sentiment bien compréhensible d'inquiétude.

Plus que jamais, dans ces moments de doute, il faut rappeler aux Français que la première mission de l'Etat c'est de les protéger. Toute l'action du gouvernement, de François FILLON, des ministres ces derniers mois, et bien sûr au cours de l'année 2009, sera tendue vers cet objectif : protéger les Français, le plan de soutien aux banques qui aurait pu, si on ne les avait pas soutenus, emporter leur épargne et étrangler les entreprises ; le plan de relance d'une ampleur exceptionnelle : 26 milliards d'euros pour soutenir l'activité ; protéger la santé des Français, avec la loi sur l'hôpital qui viendra, Mesdames et Messieurs les parlementaires, au Parlement dans les toutes prochaines semaines ; la protection des libertés individuelles en lançant la réforme de la procédure pénale. Protéger la paix, c'est la raison pour laquelle je me suis rendu au Proche Orient dès le déclenchement de la crise.

Face aux dangers de tous ordres, je dis avec force aux Français que l'Etat est là pour les aider à faire face aux difficultés, à garantir leur avenir et à donner à chacun les mêmes chances.

Et justement, l'insécurité est la première des inégalités, la première des injustices, parce qu'elle touche les plus fragiles, les plus précaires, ceux qui n'ont pas les moyens de s'installer dans les quartiers privilégiés ou de scolariser leurs enfants dans les établissements protégés. L'insécurité doit être combattue sans relâche par l'affirmation de l'autorité de l'État en tout point du territoire, et cette autorité c'est vous qui en êtes les dépositaires. Votre mission c'est de protéger les citoyens de tous les dangers qui les menacent dans leur vie quotidienne : délinquance, criminalité, catastrophes en tous genres. Je pense aux pompiers, cher Colonel VIGNON, et c'est votre mission.

Nos compatriotes savent tout ce qu'ils vous doivent et je sais parfaitement qu'en 2008, deux fonctionnaires de police, dix militaires de la gendarmerie et dix sapeurs pompiers ont trouvé la mort en service. Je tiens à leur rendre ici un hommage solennel et assurer leurs familles de tout notre soutien. Pompiers, policiers, gendarmes, vous ne faites pas un métier comme les autres et vous payez un lourd tribut à ce métier et à ses contraintes.

U/ Depuis sept ans, Michèle ALLIOT-MARIE et Rachida DATI ne m'ont vu depuis pas, mais cela fait

// Depuis sept ans, Michèle ALLIOT-MARIE et Rachida DATI ne m'en voulaient pas, mais cela fait sept ans que l'on s'occupe de la sécurité des Français.

Le chemin parcouru est impressionnant. Nous avons d'abord créé les GIR : il y en a 33 au 1er janvier 2009, qui s'imposent aujourd'hui comme un outil essentiel de la lutte contre les trafics criminels, ils permettent de prendre les délinquants là où cela fait mal, c'est-à-dire au patrimoine, pour ne pas dire au portefeuille.

Le redéploiement de la police et de la gendarmerie : tâche, je t'assure Michèle, colossale qui a concerné près de 400 communes et 67 départements. Ce n'était pas si évident de faire le redécoupage avec la compréhension des parlementaires, des élus locaux, de la gendarmerie comme de la police mais on y est arrivé.

La vidéo surveillance, ce fut la loi de janvier 2006. Je sais que c'est la préoccupation de Michèle ALLIOT-MARIE et elle a totalement raison. En 2007, l'État a contribué au financement de 10 000 caméras. Il faut que l'on aille beaucoup plus loin en la matière, pas pour se préoccuper de la vie privée des gens. Mais pour assurer leur sécurité.

Nous avons profondément transformé notre appareil de lutte contre le terrorisme. Michèle ALLIOT-MARIE a conduit la fusion de la DST et des renseignements généraux. Franchement, qui peut comprendre que l'on puisse avoir au sein même de la police deux services dont on ne mutualisait pas les moyens et les stratégies.

Le fichier national des empreintes génétiques. A ce jour, près d'un million d'empreintes génétiques y ont été enregistrées. N'écoutez pas ceux qui parlent d'atteinte aux libertés. C'est au contraire un moyen de les protéger. Le FNAEG a permis l'arrestation d'assassins, de violeurs, de tortionnaires d'enfants. C'est cela la protection des droits de l'Homme. Je me souviens encore des polémiques dérisoires de 2003. Moi je pense à toutes les victimes dont on a arrêté les coupables et à toutes celles qui auraient pu être victimes et qui ne le sont pas parce qu'ils sont sous les verrous. C'est cela les droits de l'Homme. Songez qu'en 2007, 8 700 affaires ont été élucidées grâce à ce fichier, ce n'est pas protéger les droits de l'Homme que de trouver 8 700 coupables ? Et autant en 2008. C'est un progrès extraordinaire. Moi je crois à la police scientifique et technique.

Les peines planchers, Madame la Garde des Sceaux, ont été mises en place pour les multirécidivistes. C'était une demande unanime des gendarmes et des policiers, lorsque j'étais ministre de l'Intérieur, qui me disaient : écoutez on en a assez. On arrête toujours les mêmes et on les relâche.

J'ai tout entendu à ce sujet. J'allais mettre à bas tout le système juridique français. Ce qui met à bas le système juridique français, c'est que pour la 18ème fois les mêmes reviennent dans le même tribunal, se moquent de ce que dit la société et ressortent. Cela met à bas le système juridique français. Que l'on se moque de la loi, que l'on viole la loi et que l'on soit impuni. C'est cela qui met à bas le fondement de la République et non pas l'application de la loi.

Au 5 janvier 2008, 10 000 récidivistes dont 164 mineurs ont été condamnés à une peine supérieure ou égale à la peine-plancher, sur 20 000 jugements pour lesquels la peine était applicable. Un syndicat de magistrats avait appelé à ce que leurs collègues n'appliquent pas la loi. Il n'a pas été suivi et je veux rendre hommage, Madame la Garde des Sceaux, à la Justice. Et aux magistrats. Ils font leur travail. Et il y a une chaîne pénale parce que si le gendarme travaille, si le policier travaille et que le magistrat n'est pas dans la même logique et la même politique pénale, on n'a pas de résultat. Je me réjouis que tout ceci soit mis en place.

Cette réforme répondait à une attente essentielle de nos concitoyens, excédés par l'impunité dont bénéficiaient les criminels récidivistes. C'est l'impunité qui excède nos compatriotes. Qui se disent pourquoi travailler ? Pourquoi se lever tôt le matin ? Pourquoi respecter la loi ? S'il y a une infime minorité qui peut la bafouer. J'ai été élu pour mettre en place cette politique, je mets en place cette politique.

De même, j'ai voulu donner une nouvelle impulsion à la protection judiciaire de la jeunesse en réformant l'ordonnance de 1945. Qui peut soutenir qu'une législation adoptée en 1945 est toujours adaptée à la délinquance des mineurs de 2009 ? Là aussi, il convenait de sortir de l'hypocrisie et de regarder la situation en face.

J'ai parfaitement conscience d'avoir décidé une réforme essentielle pour la gendarmerie qui est le principe de l'unité de commandement. On en a parlé bien souvent avec Michèle ALLIOT-MARIE et des collègues du gouvernement. A l'époque on croyait que je voulais faire cela parce que j'étais ministre de l'Intérieur. Et je voulais récupérer subrepticement les gendarmes, n'étant pas suffisamment comblé avec les policiers ! Cela n'a rien à voir. Je ne suis plus ministre de l'Intérieur. Michèle ALLIOT-MARIE peut porter témoignage que je partage les mêmes convictions qu'avant. Je n'ai pas changé. Je pense que l'unité de commandement c'est très important pour les deux forces de sécurité. Les 145 000 fonctionnaires de la police et les 100 000 militaires de la gendarmerie. Qui peut comprendre que les deux forces obéissaient à deux stratégies différentes de deux ministères différents ?

J'attends beaucoup de cette réforme : complémentarité accrue & mutualisation des moyens & mise en commun des compétences et des technologies. Nous étions arrivés à un système tellement absurde que le réseau de communication des policiers n'était pas compatible avec le réseau de communication des gendarmes. Vous voulez que j'en rajoute ? Les pompiers avaient un réseau. C'est la vérité, je n'invente pas, j'essaye d'agir avec bon sens. Est ce que vous croyez vraiment que vous étiez plus efficace avec des réseaux non commutés, non mutualisés, non complétés ?

Trois forces, trois réseaux de communication autonomes. Choisis sans que l'on se préoccupe de la possibilité de travailler avec l'autre.

Au sein des pompiers, sur les 250 000 pompiers que compte la France, je vous rappelle, ils font le même travail, il y a des militaires : la BSPP, la brigade des marins pompiers de Marseille. Il y a des civils, professionnels, 20 ou 30 000. Et il y a les volontaires. Qui irait contester qu'ils font le même le travail ? Qui irait le contester, sérieusement ? On peut avoir un statut militaire différent du statut civil et en même temps vous avez besoin d'une même stratégie de commande.

J'ai voulu cela, j'ajoute et vraiment comme je le pense, et vous savez très bien que j'ai tellement aimé être votre Ministre. Je n'ai pas voulu que perdure une situation où la Ministre qui a la responsabilité de la stratégie n'est pas celle qui gère le budget.

Michèle ALLIOT-MARIE pourrait porter témoignage, c'est exactement ce que je pensais en tant que ministre de l'Intérieur. Je n'ai pas changé. Ma seule volonté est que l'on soit plus efficace et que l'on obtienne des meilleurs résultats.

II/ On a eu des résultats qui ont été à la hauteur de l'action entreprise.

Je veux que les Français se souviennent des chiffres: entre 1997 et 2002, ce n'est pas loin, la délinquance avait augmenté de 15%, le même appareil statistique, on a rien changé, je n'ai rien inventé. Le seul changement que j'ai fait, j'ai demandé que l'on publie les chiffres. 1997/2002 plus de 15%, cela c'est une réalité. En 2008, la délinquance générale a baissé de près de 1%, la délinquance de proximité de 6,3%, les violences aux personnes d'origine crapuleuse de 5,4% malheureusement on a toujours le problème des violences intrafamiliales. C'est un problème, je le dis à Michèle ALLIOT-MARIE comme à Rachida DATI, je crois que l'on n'arrive pas, on n'a pas l'organisation pour faire face à un conflit dans une famille. La femme ou l'enfant victime que le bourreau soit un membre de la famille ou pas, elle est toujours victime mais gendarmes et policiers n'interviennent pas dans une famille comme ils interviennent dans une rixe dans la rue. Je pense qu'il faut que l'on réfléchisse et que l'on travaille à cela. La délinquance avait augmenté de 97/2002 de 15%, depuis 2002, la délinquance générale a baissé de 13,5%. 28% de delta, le même appareil statistique. Je veux vous remercier au nom des Français parce que c'est votre travail, c'est votre performance. J'allais dire c'est votre excellence.

On m'a parfois reproché de développer une culture du résultat. Si vous vous êtes engagés c'est parce que vous aimez votre métier et que vous seriez les premiers malheureux de ne pas voir les fruits de votre travail. Songez quand même que depuis 2002, c'est plus d'un million et demi de crimes et délits qui ont été évités aux Français.

Le niveau des taux d'élucidation : des progrès fantastiques ont été accomplis. Il faut dire les choses aux Français, en 2002 on trouvait un coupable sur quatre, 25% taux d'élucidation.

Aujourd'hui, il est à un niveau jamais atteint : près de 37%. Entre 2002 et 2007, on est passé

d'un taux d'élucidation des crimes et délits de 25% à 37% et fixé un objectif à la fin à 40%. On s'en approche. Non pas que cela ne m'interpelle pas de laisser 60% des crimes et délits non élucidés mais vous vous rendez compte en 7 ans on est passé de 25% à 37%. Non seulement, vous travaillez plus mais vous travaillez mieux. Jamais un tel niveau n'avait été atteint.

Je crois qu'il faut penser aux victimes. Pendant longtemps, nul ne s'est vraiment intéressé à leur sort. On se passionnait pour les délinquants. Je n'ai rien contre. Il y a une double peine pour la victime. La peine du choc de l'agression et la peine encore plus violente d'avoir le sentiment que tout le monde s'en moque, pire que la victime gêne et qu'on lui demande qu'une seule chose, c'est de se taire. Et moi je vous demande de considérer les victimes comme si elles étaient tous membres de votre propre famille parce que cela peut arriver à tout le monde. Je suis très heureux d'avoir vu les aménagements du Commissariat Central d'Orléans qui illustre parfaitement cette politique que nous souhaitons. Franchement, je tiens à vous en remercier.

Je veux associer les magistrats et les fonctionnaires de justice qui ont pris toute leur part dans cette lutte déterminée contre la délinquance et à part les protestations bruyantes des habitués de leurs protestations, les magistrats ont été efficaces, respectueux des libertés, déterminés dans l'application politique, de cette politique pénale et franchement ils ont une part dans les résultats que vous avons obtenus.

Je n'oublie évidemment pas les personnels pénitentiaires, Madame la Garde des Sceaux, dont le travail est tellement difficile. Je veux leur dire qu'ils jouent un rôle essentiel dans la chaîne pénale. Je tiens à saluer leur dévouement.

J'en profite pour dire que je connais comme chacun ici la situation de la maison d'arrêt d'Orléans construite en 1896 dont le taux d'occupation est bien trop élevé. Je sais que cette situation est inacceptable. Ce n'est pas ma conception. Et bien j'ai le plaisir de vous dire qu'on la fera parce qu'on en a besoin. Et par conséquent le nouvel établissement pénitentiaire sera donc décidé à Sarran. On l'ouvrira, il fonctionnera dès 2013. Donc la décision est prise. Le financement sera engagé, je veillerai à ce que cet engagement soit respecté.

III/ Les priorités de 2009.

Les violences urbaines.

2008 n'a pas connu de drame de grande ampleur à l'image de celui de Villiers le Bel en novembre

2007 mais je n'ignore nullement que les tensions restent vives sur le terrain.

Je ne peux pas accepter que des bandes armées s'affrontent, parfois jusqu'au coeur de la capitale.

La nuit de la Saint Sylvestre, on a encore eu des centaines de véhicules brûlés.

Nous avons l'inquiétude de voir renaître dans notre pays des formes d'extrémisme violent, de droite ou de gauche, dont l'unique objectif est de déstabiliser notre pacte social. Franchement, il faut que l'ordre républicain s'applique sans ambiguïté.

Je suis le premier à dénoncer l'exclusion, les discriminations et les injustices. Cependant, rien ne justifie les incendies de véhicules. Caillasser les pompiers, a-t-on vu quelque chose d'aussi choquant et d'aussi stupide, piller les magasins ? Tout ceci ne peut être accepté, nous ne l'accepterons pas.

Nous allons créer des Unités territoriales de quartiers. Huit ont été mises en place en Seine Saint-Denis. J'ai demandé à Madame ALLIOT- MARIE de les généraliser dans les quartiers les plus sensibles d'ici à 2012. Elles auront une double mission : fermeté absolue envers les délinquants et en même temps confiance avec la population. Ce qui les distingue nettement du dispositif de police de proximité qui existait avant 2002 et qui consistait à faire les relations publiques avec la population à une heure où les délinquants n'étaient pas encore levés. Je suis allé au commissariat de Toulouse en 2002. Les chiffres étaient épouvantables, taux d'élucidation 12%. Organiser un match de rugby avec les jeunes du quartier ? Je n'ai rien contre, mais ce n'est pas le coeur de l'action de la police. Il y a des associations, il y a des clubs sportifs. Il y a le mouvement social. Enfin si la police et la gendarmerie, vous n'êtes pas respectés, et que vous n'arrêtez pas les délinquants, personne ne le fera à votre place.

Je crois qu'il faut dire aux Français que nos responsables administratifs, nos responsables

Je crois qu'il faut dire aux Français que nos responsables administratifs, nos responsables politiques, les ministres, nous sommes responsables. Si cela ne va pas, on en tire les conséquences. Et si cela va bien aussi. Mais imaginez comment un système peut fonctionner sans que jamais on en tire les conséquences. Oui il m'est arrivé de demander que l'on change des responsables, et alors ? C'est mon devoir aussi. Le pacte social, le pacte républicain ne peut fonctionner que s'il y a une responsabilité à un moment ou à un autre.

Il ne peut pas y avoir des efforts en bas et pas d'efforts en haut. J'estime qu'un préfet est responsable. Il n'est pas là pour jouer les utilités. Qu'un DDSP est responsable, qu'un commandant de groupement est responsable, qu'un ministre est responsable. Qu'un Président de la République est responsable ou alors ce n'est pas la peine. Ce n'est pas un choix. Le pacte social, le pacte républicain peut fonctionner s'il y a de la justice et ce n'est pas de justice que l'on soit responsable que quand cela marche bien et pas responsable quand cela marche mal.

Alors, il nous reste du travail à faire, il y a la réorganisation des compagnies de sécurité tournées vers la sécurisation et le maintien de l'ordre public, je sais que c'est une des préoccupations de la Ministre, nous en parlerons. On a déjà beaucoup changé les méthodes d'interventions de l'ordre public. Il y a également, je voudrais que l'on arrive à décider sur la question qui vous concerne dans votre région de la coordination policière dans l'agglomération parisienne, il faut que l'on prenne maintenant les décisions. Vous êtes vous-même les premiers réceptacles de la délinquance en région parisienne.

Il y a les violences à caractère communautariste.

Je le dis avec la plus grande fermeté : l'indivisibilité de la République est une règle fondamentale. Je ne tolérerai pas que le conflit du Proche Orient soit exploité par certains pour créer des tensions intercommunautaires en France. Que les choses soient claires. La tolérance sera la tolérance zéro.

Ceux qui veulent importer en France les tensions intracommunautaires trouveront l'Etat républicain sur leurs routes. Tolérance zéro. Le conflit à Gaza créé déjà suffisamment de problèmes, de douleurs et de drames, nous ne laisserons pas importer les conséquences de ce conflit en France. Si certains ne le comprennent pas, cela n'a rien à voir avec la liberté d'expression ou d'opinion. Cela a tout avoir avec la mesure à laquelle on doit le faire.

L'antisémitisme et l'islamophobie seront condamnés avec la même sévérité. Et ceux qui n'acceptent pas cette règle de la République, personne ne les retient. S'ils sont sur le territoire national, qu'il respecte la loi de la République. Ici, on ne distingue pas les gens par leur religion ou par leur couleur de peau. De deux choses l'une, soit ils acceptent la règle, soit ils ne l'acceptent pas et c'est vous qui devrez la faire respecter. Quand à ceux qui ne seraient pas français et qui voudraient contester ces règles, il n'y a aucun problème, personne ne les retient. La France est un pays ouvert, qui s'honore d'accueillir sur son territoire des personnes qui amènent beaucoup et depuis des générations mais nous n'avons pas l'intention de changer notre modèle républicain.

Croyez-bien que je suis très sincère dans ce que je vous dis et nous prendrons tous les moyens pour qu'il en soit ainsi. Sur les violences contre les personnes, je l'ai dit à la ministre, on n'arrive à maîtriser mieux le phénomène des violences crapuleuses. Je dois la vérité de dire qu'on arrive moins bien à maîtriser les violences dans le domaine familial. Il y a aussi le fait, et c'est tant mieux, que la loi du silence s'impose de moins en moins. Il y avait des régions où les incestes, les maltraitements à enfants et à femmes étaient dissimulés. Aujourd'hui, elles s'expriment et c'est tant mieux. Mais il faut qu'on adapte les méthodes policières.

Je me félicite des excellents résultats obtenus dans la lutte contre les trafics criminels avec l'excellent bilan de Brice HORTEFEUX. Les lois de la République doivent être respectées. Cela fait trop longtemps qu'on s'est habitué à ne pas respecter la loi. Les migrants doivent être respectés dans leur dignité. Bien sûr qu'il y a énormément de misère dans le monde. Mais en même temps quand on est laxiste sur l'immigration irrégulière, on permet à des trafiquants sans scrupule de gagner beaucoup d'argent sur le dos de la misère du monde. C'est cela la vérité. Et quand on lutte contre les trafiquants, à ce moment-là on les décourage.

Je l'ai bien vu avec Sangatte, qui était une honte. Tout n'est pas résolu, on a simplement divisé

par 10 le nombre d'irréguliers. C'était une honte et tous les réseaux criminels du monde entier confluaient pour amener des malheureux Afghans, des malheureux Irakiens, des malheureux Kurdes, des malheureux Somaliens à Sangatte. Pourquoi ? Parce que les réseaux criminels disaient : amenez-les là-bas, il y a de l'impunité et après on essaiera de vous faire passer en Angleterre.

Même constat pour la lutte contre les trafiquants de drogues : le retour de l'héroïne en France, comme la banalisation du cannabis, sont absolument inacceptables. La lutte contre ces trafics fera l'objet de la Lopsi II. Le vote de cette loi, Madame le Ministre, va intervenir rapidement. Vous ne pouvez plus attendre à la foi pour des raisons juridiques et pour des raisons financière. Un mot pour terminer sur le succès en matière de la sécurité routière. Je me souviens de la polémique sur les radars, y compris avec mes propres amis. Mais moi, je pense que ce qui embête les gens, c'est quand un dimanche matin, à 7 heures du matin, il y a un gendarme qui frappe à la porte et qui dit : votre fils ou votre fille de 18 ans : terminé. Je préfère l'agacement du radar au drame de la vie d'un jeune homme ou d'une jeune fille brisée parce qu'elle a croisé la route d'un chauffard.

10 000 vies, en 5 ans, ont été sauvées et 100 000 blessés. Vous ne croyez pas que cela vaut l'agacement de quelques Français ? Et d'ailleurs, cet agacement, il est bien superficiel. Ne vous y trompez pas. J'ai voulu les radars pourquoi ? Parce que les gendarmes et les policiers, vous avez mieux à faire que d'être simplement à faire quelque chose que la machine pourrait faire. Et pendant ce temps, vous faites bien autre chose. Et c'est parfaitement nécessaire. Alors on va continuer.

Pareil pour la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Mais vous reprendriez un avion où le voisin fume ? Vous iriez dans un restaurant où la table à côté fumerait ? Les Français, je vais vous dire une chose, sont beaucoup plus réformateurs et souples que les élites. Ils se sont parfaitement habitués et beaucoup plus rapidement qu'on ne l'imaginait. Vous croyez que le cancer ne fait pas assez de drame dans les familles de France, qu'il n'y a pas assez de destins brisés par cette maladie épouvantable qui touche à n'importe quel âge, n'importe quelle famille ? Je comprends très bien qu'à chaque moment on change les habitudes mais à l'arrivée, c'est pour le bien-être des Français.

Un mot enfin pour les pompiers, notre sécurité civile, leur savoir faire. Je sais qu'au cours de l'année dernière des progrès importants ont été réalisés pour améliorer le service rendu à nos concitoyens. L'organisation des secours à la personne a été refondée par un accord entre sapeurs pompiers et médecins urgentistes attendu depuis bien longtemps. Je sais qu'il reste beaucoup à faire, notamment pour qu'on continue à recruter les pompiers volontaires et les plus jeunes. Cela est très important et que notre société n'hésite pas à valoriser ceux qui se donnent du mal pour les autres.

Valorisons le bénévolat et dévalorisons la délinquance. Je souhaite qu'on puisse travailler là-dessus. Le Colonel VIGNON le sait, je trouve qu'un jeune lycéen, qu'un jeune étudiant, qui fait le sapeur pompier volontaire, on doit lui donner des unités de valeur, que cela permette de valoriser son examen. Je vais plus loin ! Je pense que ceux qui travaillent dans le monde associatif et qui s'engagent, cela devrait leur donner des avantages.

Aujourd'hui, vous dites que vous êtes volontaire : vous allez prendre du temps sur votre boulot, sur votre famille. C'est capital. Notre système repose sur les pompiers volontaires. C'est capital pour les secours mais c'est capital aussi pour notre société. Que les jeunes qui se dévouent, qui donnent de leur temps pour une tâche d'intérêt collectif en soient valorisés, en soient récompensés. On pourrait même imaginer que cela vaille à la fin de la vie pour un peu de trimestres de retraite.

Les pompiers savent que je reste mobilisé pour cela.

Enfin, sur le plan de relance, nous avons décidé avec le Premier ministre que 80 millions d'euros vont permettre des opérations de rénovation de locaux pénitentiaires. On vous mettra également des moyens pour la police et la gendarmerie : 100 millions d'euros moitié pour la police, moitié pour la gendarmerie dans le cadre du plan de relance. Ces crédits vous permettront d'acquérir 5

000 véhicules de plus. Il n'y a aucune raison qu'on fasse fonctionner la relance pour donner de l'activité et que vous n'en profitiez pas, que vous n'en bénéficiiez pas. Je te demande, chère Michèle, pour la sécurité civile, pour les pompiers ce que l'on peut faire.

Ecoutez, Mesdames et Messieurs, j'espère que vous avez compris que ce discours, cela me faisait plaisir de vous le dire. Cela m'a fait vraiment plaisir de vous retrouver. J'ai beaucoup de reconnaissance et d'admiration et d'estime pour votre travail et pour votre dévouement.

Je sais que vous êtes aimés des Français. Soyez fiers de votre uniforme. Soyez fiers de votre métier. Soyez fier de ce vous faites et soyez très rigoureux sur l'application des règles déontologiques, les deux. Vous serez respectés parce que vous êtes respectables. Pas de familiarité. Pas de tutoiement. Pas de bavure. Pas de débordement. On ne combat pas le terrorisme avec les méthodes des terroristes. On ne combat pas la délinquance avec les méthodes des délinquants. Cela, c'est pour les délinquants. Vous êtes la force légitime de la République. C'est votre honneur et c'est votre force. Je sais que vous êtes injuriés. Je sais que parfois certains d'entre vous ont peur. Je sais que c'est difficile. Mais votre force, c'est votre déontologie. Et contrairement à ce que j'ai entendu dire parfois, le respect de la déontologie renforce l'efficacité des forces de gendarmerie et de police. Il ne la diminue pas.

Cela est ce que je pense au plus profond de moi. Et c'est à ce prix, que l'uniforme que vous portez sera respecté par l'ensemble des Français. C'est à ce prix et c'est pour ce prix que la ministre a raison d'être très sévère, y compris dans ce département, quand il y a des problèmes. Parce que quand il y a un problème, ce n'est pas un problème individuel. Ils viennent mettre une tâche sur l'uniforme qui est le vôtre et cela vous ne pouvez pas l'acceptez.

Mesdames et Messieurs, pour vous et pour votre famille et pour ceux que vous aimez, recevez vraiment mes vœux très chaleureux, très amicaux et même si vous me le permettez très affectueux.

Merci à tous.